Un site à protéger à tout prix

Les battures de Beauport et le projet d'extension du port de Québec
par le Rassemblement populaire

Dans un mémoire soumis à Commission environnementale ainsi qu'aux députés fédéraux et provinciaux de la région du Québec, le Rassemblement populaire (RP), tout en se disant d'accord avec l'extension du port de Québec, demande que ce développement se fasse ailleurs que sur les battures de Beauport. Voici de larges extraits de ce mémoire. Texte publié dans Le Soleil, mardi 20 juillet 1982.

Un site à protéger à tout prix
Les battures de Beauport et le projet d'extension du port de Québec par le Rassemblement populaire

Dans un mémoire soumis à Commission environnementale ainsi qu'aux députés fédéraux et provinciaux de la région du Québec, le Rassemblement populaire (RP), tout en se disant d'accord avec l'extension du port de Québec, demande que ce développement se fasse ailleurs que sur les battures de Beauport. Voici de larges extraits de ce mémoire.

Ainsi donc, la Commission d'évaluation environnementale, mise sur pied par Environnement Canada pour faire l'examen du projet d'extension du port de Québec, demande aux autorités du port de refaire leurs devoirs, c'est-à-dire de reprendre l'étude d'impact du projet. La commission estime, en effet, que l'étude préparée par la firme Pluram Inc. pour le compte du port de Québec, « contient des lacunes importantes » et « manque de rigueur scientifique ». En conséquence, elle demande de « présenter un projet clairement identifié » et de prendre la peine de « décrire, analyser et évaluer les impacts tant sur le milieu biophysique que socio-économique ». À noter que cette demande n'est guère différente de celle déjà formulée par la même commission en 1978 et qui invitait le port de Québec à « déterminer le projet optimal dont les impacts seraient les plus faibles ».

Le jugement porté par la commission environnementale est d'une extrême sévérité et contraste fortement avec l'optimisme du port de Québec qui considère que, dans la foulée du rapport Pluram, son projet de créer de toutes pièces une plate-forme portuaire dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur des battures de Beauport, « intègre de façon harmonieuse les contraintes écologiques et économiques ». (*Grandir avec les citoyens*, p.18).

Mais la question se pose de savoir si encore une fois des fonds publics doivent être engagés pour défendre un projet qui, au fur et à mesure qu'il se précise, rencontre de plus en plus d'opposition.

Le Rassemblement populaire est d'avis que malgré le peu de sérieux de l'étude préparée par la firme Pluram Inc., cette étude a contribué à susciter chez les citoyens et les groupes un certain nombre de prises de conscience, notamment sur le caractère exceptionnel des battures, et que désormais une seule conclusion s'impose : il faut abandonner le projet d'extension du port sur les battures de Beauport. En contrepartie, il faut protéger une fois pour toutes les battures contre tout envahissement industriel et confirmer la vocation récréative du site dit « la plage du port » déjà utilisé de façon spontanée par des milliers de citoyens.

Une étude peu sérieuse

À vrai dire, le jugement sévère de la commission environnementale à l'endroit du rapport Pluram ne fait que refléter l'opinion de la majorité des organismes et des groupes qui ont fait connaître publiquement leurs commentaires. Ainsi, parmi les nombreuses lacunes de l'étude qui ont été portées à la connaissance de la commission, on retrouve cinq thèmes majeurs :

1- L'absence de précisions sur la nature exacte des entreprises pouvant s'établir sur les battures ;
Cette lacune a particulièrement été mise en relief par la ville de Beauport qui demande un plan précis des projets portuaires (Le Soleil, 14 avril 1982).

2- L'absence d'une appréciation globale des possibilités de survie des fonctions bénéfiques des battures dans l'hypothèse où le projet d'extension du port serait réalisé ;
Cette lacune majeure, signalée avec beaucoup de force par l'Association des citoyens de Beauport (mémoire du 11 mars 1982) surprend d'autant plus que le rapport Pluram prend beaucoup de soin pour décrire la fragilité du site des battures et les multiples facteurs qui peuvent nuire à son équilibre.

3- L'absence d'une appréciation globale des impacts négatifs du projet sur les quartiers adjacents (en particulier Beauport et Limoilou-est) ;
Le rapport Pluram fournit une bonne description de tous les inconvénients associés au projet d'extension du port de Québec (poussière, bruit, augmentation de la circulation routière, perte de valeur des terrains, etc.) mais sans les mesurer, sans en indiquer l'ordre de grandeur. De même, le rapport propose pour limiter les dégâts, diverses mesures de correction mais il ne fournit aucune évaluation globale du coût et de l'efficacité de ces mesures.

4- L'absence d'une évaluation sérieuse du potentiel récréatif et touristique que représentent les battures et la « plage du port », lequel potentiel serait irrémédiablement compromis par la réalisation du projet d'extension du port ;

5- L'absence d'une étude sérieuse de l'impact du projet sur « l'image » de Québec, pourtant considéré comme un des sites les plus prestigieux en Amérique du Nord ;
Mais, ce qui est encore plus grave, toute la démarche du rapport Pluram conduit à surestimer les avantages du projet et à réduire à presque rien les inconvénients.

(…) Pour un, le Conseil de développement du Québec métropolitain dénonce ce qu'il appelle une « surestimation de l'apport économique du projet » et démontre que les fameuses retombées économiques du projet sont grossièrement exagérées (CDQM, mémoire d'avril 1982).

D'une part, la vocation du port de Québec est de plus en plus axée sur la manutention du vrac – 96 pour 100 de l'activité portuaire porte sur le stockage et le transbordement de

matière en vrac, solides ou liquides – et le projet d'extension du port va précisément dans le même sens. Or, de l'avis même des spécialistes, la manutention du vrac consomme beaucoup d'espace mais n'offre pas une très forte densité d'emplois. Dans le cas des battures, cela signifierait, selon le président du Conseil du port, la création de 620 emplois dans les 30 prochaines années, c'est-à-dire environ 3 emplois à l'hectare. C'est fort peu et, en outre, ce chiffre risque d'être démenti par les progrès technologiques. Que valent des projections d'emplois sur trente ans ?

En plus de la création d'emplois, le rapport Pluram invoque l'importance du port dans le développement régional. On parle volontiers de « complexe industrialo-portuaire », de « moteur de développement industriel de la région », de « facteur de localisation industrielle pour les entreprises de transformation », etc…

Jusqu'à maintenant, le port de Québec, spécialisé dans le vrac, n'a pas réussi en dépit de beaucoup d'efforts à attirer des entreprises de transformation. Par quel miracle économique, le projet d'extension du port du côté des battures de Beauport pourra-t-il à lui seul susciter de nouvelles entreprises de transformation ? Encore là, « beaucoup de broue, mais pas de bière » comme on dit en langage populaire.

Quant aux impacts négatifs du projet, aux coûts sociaux et environnementaux (pollution, perte de l'accès au fleuve, diminution de la valeur des propriétés, augmentation de la circulation, etc…) le rapport Pluram les relègue presque tous au rang « d'inconvénients mineurs ».

Au total, il est évident que le rapport Pluram, comme l'a souligné le CDQM est beaucoup plus proche du jugement de valeur que de l'analyse scientifique. Nous sommes en présence d'une vaste entreprise de marketing pour vendre le projet d'extension du port aux citoyens de la région de Québec et le rapport Pluram constitue tout simplement la pièce maîtresse de cette opération.

Et, en outre, il faut s'attendre à d'autres offensives du port de Québec pour « faire passer » son projet, des manœuvres du genre de cette émission présentée à Télé-Capitale le 4 avril dernier qui, sous le couvert d'une émission d'affaires publiques, n'était rien d'autre qu'une opération de promotion du projet d'extension du port, commanditée par le port de Québec lui-même. Pourtant, le port de Québec veut « grandir avec les citoyens ».

Un consensus se développe

Malgré ses « lacunes et son manque de rigueur scientifique » et peut-être en raison même de ses défauts, le rapport Pluram a réussi à « provoquer » bon nombre de groupes et de citoyens. Les « oiseaulogues » ne sont plus seuls à défendre les battures de Beauport contre le béton…Le Rassemblement populaire estime qu'il existe désormais un large consensus autour des conclusions suivantes :

1- Les battures de Beauport représentent un site à caractère unique qui joue un rôle clé dans l'écologie des oiseaux aquatiques (…)

Cette situation exceptionnelle des battures qu'à peu près tout le monde reconnaît aujourd'hui devrait suffire à elle seule à faire disparaître tout projet d'extension du port à cet endroit, si limité soit-il.

2- faire un développement portuaire de grande importance en plein cœur d'une agglomération urbaine – plus de 110,000 personnes résident dans un rayon de cinq kilomètres des battures – tient de la folie furieuse : jamais les avantages économiques du projet ne pourront compenser la perte de qualité de vie dans les milieux résidentiels.

À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que la ville de Québec, précisément pour protéger et renforcer la fonction résidentielle du centre-ville, a obligé bon nombre d'entreprises commerciales et industrielles, qui avaient pignon sur rue près de la rivière Saint-Charles, à déménager dans les parcs industriels de banlieue. Au nom de quelle logique faudrait-il maintenant que les quartiers résidentiels adjacents aux battures apprennent à vivre avec la pollution industrielle d'un développement portuaire ?

3- Remplir le fleuve Saint-Laurent, au centre de Québec, pour agrandir des installations portuaires, c'est une idée géniale…pourvu qu'elle soit mise de l'avant par le parti Rhinocéros. Quant un tel projet menace de devenir une réalité, nous sommes en présence d'un véritable attentat : une plate-forme dans le fleuve en plein cœur d'une ville qui, précisément en raison de la place centrale qu'occuper le fleuve dans son histoire comme dans sa géographie, est considérée comme une des plus belles villes du monde(…)

4- Sur le territoire convoité par le port de Québec pour son projet d'extension, la seule fonction qui apparaît compatible avec la protection des battures, avec le maintien et même la revalorisation des quartiers résidentiels adjacents, ainsi qu'avec la vocation touristique de Québec, est la fonction récréative. À cet égard, le site des battures comme celui « de la plage » offrent de toute évidence un potentiel considérable exploitable à peu de frais.

5- Même si les autorités du port ainsi que les auteurs du rapport Pluram ont tendance à exagérer grossièrement les retombées économiques qui résultent de l'activité portuaire, il est certain que le port fait partie de la vie économique de la région de Québec et qu'un jour ou l'autre il devra s'agrandir. Mais l'extension du port ne peut plus se faire en plein cœur de l'agglomération urbaine de Québec sans compromettre dangereusement la qualité de vie. Il faudra au besoin agrandir les limites administratives du port pour lui permettre de s'installer là où les impacts négatifs sont acceptables.

6- Une politique d'ensemble s'impose quant au développement des installations portuaires sur le Saint-Laurent. Aussi longtemps que chaque port « tirera la couverte de son bord » pour attirer et soustraire aux autres ports une clientèle potentielle, d'autres projets, aussi aberrants que l'actuel projet d'extension du côté des battures, verront le jour.

Abandonner le projet

Le rapport Pluram a eu au moins le mérite de décrire la qualité exceptionnelle des battures de Beauport et d'identifier, sans toutefois en prendre la mesure, les principaux impacts négatifs du projet d'extension du port de Québec. Quant aux organismes et groupes qui ont fait connaître leurs commentaires à la commission environnementale, ils ont eu le mérite de révéler au grand jour les insuffisances du rapport Pluram et d'attirer l'attention sur la stratégie de conditionnement de l'opinion publique mise au point par les autorités du port de Québec pour faire accepter leur projet.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier et mesuré l'ampleur des conséquences négatives résultant du projet d'extension du port dans un milieu aussi privilégié par la nature, le Rassemblement populaire, à l'instar de d'autres groupes, est fortement convaincu qu'il ne servirait à rien d'investir encore une fois des fonds publics pour entreprendre de nouvelles études d'impact. Certes les avantages et les inconvénients du projet pourraient toujours recevoir un traitement plus objectif et plus scientifique, mais cela ne changerait rien à l'enjeu véritable mis en cause par le projet : les québécois sont-ils prêts à sacrifier les battures de Beauport avec ce qu'elles représentent aux plans écologique et récréatif, à sacrifier une partie de leur qualité de vie en milieu résidentiel, à compromettre l'intégrité du fleuve Saint-Laurent, pour quelques dizaines d'emplois rattachés à des activités portuaires qui pourraient fort bien, dans un contexte plus large de planification, s'installer ailleurs dans la région de Québec ? Il est bien évident que, quelle que soit la qualité des études d'impact, la réponse sera toujours non.

Il faut abandonner purement et simplement le projet d'extension du port de Québec sur les battures de Beauport.

Jusqu'à maintenant l'approche privilégiée par le rapport Pluram et les autorités du port de Québec a toujours été celle du développement : comment développer les battures de Beauport pour répondre au besoin de nouvelles installations portuaires ?

Il faut désormais formuler les questions en termes d'aménagement : compte tenu de ce que l'on sait maintenant des battures de Beauport, que faut-il faire pour les protéger et quelles fonctions sont compatibles avec l'équilibre délicat qui les caractérise ?

Il est intéressant de noter qu'au moins deux « instances » d'aménagement, soit l'OPDQ et la CUQ, ont reconnu dans le passé l'importance du rôle écologique des battures et suggéré d'installer ailleurs les nouveaux aménagements portuaires. (Rapport Pluram, Volume 1, p.343 et 344).

Le Rassemblement populaire est d'avis que le prochain schéma d'aménagement à être adopté par la Communauté urbaine de Québec devrait protéger une fois pour toutes les battures de Beauport contre toute forme d'envahissement industriel.

Il estime en outre que sa proposition, formulée l'année dernière, d'aménager à des fins récréatives le site dit de « la plage du port », dans le voisinage des battures, apparaît plus justifiée que jamais. C'est par centaines, en effet, que les québécois se rendent, les jours de beau temps, fréquenter la plage, de façon tout à fait spontanée et en dépit de toutes les interdictions que l'on y trouve.

Pour s'opposer au projet d'aménagement de la plage au profit des québécois du centre-ville, on n'a rien trouvé de mieux à dire que d'invoquer la pollution de l'eau du fleuve à cet endroit…comme si la pollution était une donnée permanente, une fatalité. Faut-il rappeler que le ministre québécois de l'Environnement a lui-même fait état d'un échéancier de quelques années pour assurer la dépollution du fleuve à Québec. En attendant, il est possible d'aménager sur le site même de la plage une piscine et certains services connexes de façon à développer progressivement le potentiel récréatif du site.

Conclusion

Dans son document d'information intitulé modestement « Grandir avec les citoyens » le port de Québec consacre un chapitre au thème suivant : pas de projet sans conséquences. C'est une nouvelle version de « pas d'omelette sans casser d'œufs ». Au nom du progrès urbain, les québécois se « sont fait passer » plusieurs omelettes au cours des derniers dix ans, notamment l'autoroute Dufferin-Montmorency qui a eu pour effet, en plus de faire disparaître un quartier entier, de charcuter complètement le tissu urbain de Québec.

Le projet d'extension du port de Québec sur les battures de Beauport est une autre de ces « omelettes » que nous préparent les « missionnaires » du progrès. L'objectif visé est cette fois l'un des sites les plus exceptionnels de la région de Québec, au plan écologique comme au plan récréatif.

Il faut réagir pendant qu'il en est encore temps et faire pression auprès du port de Québec, ainsi qu'auprès de tous les paliers de gouvernement, pour que le projet d'extension du port sur les battures de Beauport soit définitivement abandonné.

Il faut en outre demander à la Communauté urbaine, à l'occasion de l'adoption dans les prochains mois de son schéma d'aménagement, de protéger une fois pour toutes les battures de Beauport et de confirmer la vocation écologique et récréative du site.